

TARIFICATION 2013-2014

MEMBRES

FORFAITS OFFERTS	Heures de services	Abonnement Service de veille	Nouveautés HORTIDATA	Abonnement à HORTIDATA	Nouvelles de l'IQDHO	Montant
Cotisation annuelle (Producteurs et Jardinerias)	8	✓	✓	✓	✓	850 \$
Club agroenvironnemental	10	✓	✓	✓	✓	750 \$
Cotisation annuelle (Non-producteurs et autres intervenants)	8	✓	✓	✓	✓	900 \$

Les heures supplémentaires de services-conseils techniques et en gestion sont facturables au tarif :

- préférentiel de 95 \$/h, aux producteurs et aux jardinerias;
- préférentiel de 105 \$/h, aux non-producteurs et autres intervenants du secteur;
- de 125 \$/h, aux intervenants hors- secteur.

Les heures supplémentaires de services-conseils en R&D et du Centre de gestion des connaissances sont facturables au tarif de 105 \$/h.

NON-MEMBRES

TARIFICATION HORS FORFAIT	Producteurs et Jardinerias	Non-producteurs et autres intervenants
Services-conseils techniques, gestion et agroenvironnemental	130 \$ / h	145 \$ / h
Services-conseils en R&D et du Centre de gestion des connaissances	145 \$ / h	168 \$ / h
	Individuel	Institutionnel (multiutilisateurs)
Abonnement à HORTIDATA (durée d'un an)	300 \$	600 \$

Conditions applicables :

- Les frais de déplacement sont facturés en sus aux entreprises (frais de base de 40 \$ par entreprise visitée et 0,43 \$ /km parcouru). Ces frais peuvent être sujets à modification en cours d'année sans préavis.
- Des frais d'hôtel et de subsistance seront facturés si applicables.
- Dans les régions où le trajet en avion s'avère moins coûteux, les coûts du transport en avion seront facturés.
- Un minimum de 15 minutes est facturé pour chaque consultation téléphonique et un minimum de 60 minutes pour les consultations en entreprise.
- Les heures de consultation incluses dans chaque type de cotisation ne sont pas transférables d'un forfait à l'autre.
- Les heures de consultation comprises dans un forfait peuvent être cumulées pendant une période de 15 mois à partir de la date d'adhésion pour un maximum de 16 h pour le forfait technique et de 30 h pour le forfait agroenvironnemental.
- Des frais d'intérêt de 1,5 % par mois (taux composé de 19,56 % par an) seront chargés après 30 jours.
- Tous les tarifs sont en dollars canadiens et sont applicables pour les entreprises situées au Québec seulement. Les entreprises situées hors Québec sont priées de communiquer avec nous pour connaître nos tarifs. Les taxes peuvent varier selon l'état, la province ou le pays et seront ajoutées à la facture.
- Dans le cadre du service-conseil en R&D, l'IQDHO remplit les réclamations au meilleur de sa connaissance selon les informations fournies par l'entreprise. L'IQDHO ne donne aucune garantie que l'entreprise aura droit à une quelconque déduction fiscale ou crédit d'impôts à la RS&DE au niveau fédéral ou provincial, selon le cas.
- Le nom, l'acronyme et le logo sont la propriété exclusive de l'IQDHO. Il est strictement interdit d'utiliser ces éléments à des fins personnelles ou commerciales à moins d'une autorisation écrite préalable de l'IQDHO. Il est interdit d'utiliser les informations transmises par l'IQDHO, en tout ou en partie, à des fins commerciales, à moins d'une autorisation écrite préalable.
- Tarifs applicables à partir du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014.

L'IQDHO est issu d'un partenariat entre le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) et la Fédération Interdisciplinaire de l'Horticulture Ornementale du Québec (FIHOQ).

FORMULAIRE D'ADHÉSION MEMBRE 2013-2014

- Oui, j'ai pris connaissance des conditions applicables à la page précédente et je désire réserver un forfait ou un abonnement hors forfait. SVP, cochez le forfait correspondant aux services désirés.

FORFAIT 2013-2014	Tarif	Incluant TPS et TVQ	Total
<input type="checkbox"/> Producteurs et jardinerie	850 \$	977.29 \$	\$
<input type="checkbox"/> Club agroenvironnemental* 1	750 \$	943.18 \$	\$
<input type="checkbox"/> Non-producteurs et autres intervenants	900 \$	1034.78 \$	\$

* Seuls les producteurs agricoles en règle (NIM) peuvent être membres du Club agroenvironnemental.
1 Le tarif avant les subventions est de 1 290 \$, les taxes sont applicables sur ce montant.

ABONNEMENT À HORTIDATA HORS FORFAIT **	Tarif	Incluant TPS et TVQ	Total
<input type="checkbox"/> HORTIDATA Individuel	300 \$	344.93 \$	\$
<input type="checkbox"/> HORTIDATA Institutionnel (multiutilisateurs)	600 \$	689.85 \$	\$

** L'abonnement complet à HORTIDATA Individuel est inclus dans les forfaits.

Nom de l'entreprise : _____
 Nom du propriétaire : _____
 Adresse : _____
 Ville : _____ Code postal : _____
 Téléphone : _____ Télécopieur : _____
 N° de producteur agricole (NIM) : _____ Nom du conseiller : _____
 Raison sociale : _____ Fin de l'année financière : _____
 Type d'entreprise : Serre Pépinière Gazonnière Jardinerie Autre : _____
 Courriel : _____ Site internet : _____
 Mode de paiement : Visa seulement Chèque à l'ordre de l'IQDHO, daté du jour de l'envoi
 N° de la carte : _____ Date d'expiration : _____
 Nom du détenteur : _____
 Signature : _____ Date : _____
 Référé par : _____

Dans quelle valeur se situait votre chiffre d'affaires au cours du dernier exercice financier ?	<input type="checkbox"/> 0 \$ à 49 999 \$	<input type="checkbox"/> 500 000 \$ à 999 999 \$
	<input type="checkbox"/> 50 000 \$ à 149 999 \$	<input type="checkbox"/> 1 000 000 \$ à 1 999 999 \$
	<input type="checkbox"/> 150 000 \$ à 249 999 \$	<input type="checkbox"/> 2 000 000 \$ et plus
	<input type="checkbox"/> 250 000 \$ à 499 999 \$	

Confirmation de consentement : Par la présente, en signant ce formulaire, j'autorise l'IQDHO à :

- 1) faire paraître le nom de mon entreprise dans son répertoire des membres sur son site Internet;
- 2) m'envoyer par courriel les Nouvelles de l'IQDHO, les Nouveautés HORTIDATA, les Bulletins de veille ainsi que des invitations à ses activités et événements et celles de ses partenaires.